L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 AOUT 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE,
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en mots, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 6 AOUT.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Fetber & Co—à leur salle d'encan, grande vente péremptoire de marchandises sèches, habillements, linge de ménage, chaussures, malakoffs, bonneterie, &c.

Par Hoffman & Marks—à leur salle d'encan, aux cents lots de marchandises sèches et d'habillements.

Par S. Gilbeau [illegible]—à 10 heures, à l'encoignure des rues Amour et Français, le fonds d'un magasin de groceries.

Fausses impressions et ignorance volontaire.

La situation vraiment anormale où nous sommes, n'aurait rien de grave, si tout le monde voulait admettre de bonne foi ce qui l'a produite. Mais pour admettre, il faudrait comprendre, et comment comprendre si l'on ne veut pas examiner. Ce qui s'est passé à la Nlle-Orléans dans la journée du 30 juillet est au Nord, en ce moment, l'objet de maints commentaires, et la plupart de ceux qui s'en occupent jugent de ces événements suivant des idées préconçues. Ils ne veulent pas en rechercher la cause ni ce qui doit en retomber le poids; ils craindraient de trouver dans un examen consciencieux des raisons de blâmer contre le parti qu'ils préfèrent, les hommes qu'ils affectionnent et les agents qu'ils soutiennent.

De là l'ignorance qui règne au Nord pour les affaires qui concernent le Sud. Cette ignorance plait surtout aux radicaux. Dans la nouvelle de nos troubles, un fait leur a convenu et ils n'ont pas voulu en chercher d'autres. Dès le moment qu'ils ont su qu'il y avait eu plus de victimes noires que de victimes blanches, ils ont été charmés, car la différence les autorise maintenant à lancer de nouveaux anathèmes contre le Sud. De la convention de 1864 il n'en est pas question; on y voit que le mot qui en est respectable. Qu'y a-t-il en effet de plus certain qu'une convention en Amérique? Bientôt elles seront plus communes que les législatures. Tous les Etats du Sud ont pu pour se séparer leurs conventions respectives; tous les Etats du Sud ont aussi leurs conventions respectives pour rentrer dans l'Union; je ne peut les étudier toutes; il ne suit pas que ces conventions ont achevé depuis longtemps leurs travaux; il peut croire que quelques-unes ayant été retardataires se réunissent encore aujourd'hui pour accomplir la restauration commencée. De là le premier sentiment qui peut favoriser au Nord les Louisianais convoqués.

Mais si l'on expliquait au public du Nord ce que c'est que la convention louisianaise de 1864; si on lui disait que depuis deux ans elle ne siège plus; qu'elle a fait une constitution généralement acceptée, bien qu'elle ne soit pas du goût de tous; qu'il y a eu des élections pour la législature et une session législative dans l'intervalle; que cette législature par esprit de conciliation et économie a souffert ou toléré l'œuvre de la convention, ratifiée d'ailleurs par le peuple de la Louisiane compris dans les lignes unionistes; que cette convention de 1864, bien qu'elle eut terminé à l'époque de son ajournement que son œuvre était terminée, voulait arbitrairement revivre; que son caucus directeur ne se composait que de 25 membres sur 90, dont 22 de la ville; que ces 22 membres de la ville ne formaient que le tiers de la délégation de la paroisse d'Orléans, délégation composée de 63 membres; que cette convention, fraction de l'Etat, dans son principe, n'était plus même une fraction de fraction, au moment où les troubles ont éclaté; que ce comité directeur ou caucus, n'avait été élu que par des votes frauduleux, dénoncés un peu plus tard par le même gouverneur qui aujourd'hui la convention si bien trépassée, peut-on qu'ici, en ce cas, même au Nord, l'opinion publique?

On est, sans doute, radical dans les Etats du Nord, mais non au point d'en avoir perdu la tête. Nous supposons qu'il s'y trouve encore des gens qui se respectent et qui ne veulent pas couvrir le nom de convention à toute assemblée qui s'y pare des intrigants.

Mais le nom est fort innocent, diront les gens qui se prétendent neutres, et convention ou non le droit de réunion appartient à tous. Oui, sans doute, le droit de réunion appartient à tous comme le droit de parler, comme le droit d'écrire; mais à la condition de ne pas exciter à la haine et au mépris du gouvernement, à la condition de ne pas prêcher la révolte armée, et à la condition de ne pas se donner des droits qu'on n'a réellement pas.

Si un journaliste, s'intitulant gouverneur, se dit un jour dans sa feuille une proclamation, donnée comme officielle, sous le sceau de l'Etat, avec toutes les dates consacrées, faudrait-il le tolérer en vertu du principe de la liberté de la presse? Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne le tolérerait pas deux fois, et si le journaliste persistait, sa feuille serait certainement supprimée malgré le principe. Aucun gouvernement ne peut tolérer la sédition.

Il en serait ainsi pour un orateur ou un brailleur de coin de rue, qui prêcherait le renversement de l'autorité légitime par tout moyen de violence possible. On ne le tolérerait pas. Eh bien, pourquoi tolérerait-on mieux une petite assemblée d'hommes s'intitulant convention, qui sans avoir le droit, délibérant au nom d'un Etat qui ne l'a pas élue, et appelant à son aide une masse de gens qui ne font pas partie de la masse électorale.

Ajoutons à cela que le parti qui soutient aujourd'hui cette petite assemblée, a fait il y a peu de ses prétentions quand elle eut l'audace de se produire, et que dès lors, pour avoir un instant, elle s'est décidée à appuyer elle-même les radicaux. Mais en cela elle s'est encore trompée. La plupart de ses anciens membres se sont écartés, l'ont reniée ou ont été sourds à son appel, en sorte que de ce côté elle a beaucoup plus perdu qu'elle n'avait gagné de partie.

Pour que le peuple du Nord put juger sainement de la question, il faudrait qu'on lui fit une histoire impartiale de cette Convention de 1864, dont le résumé du reste peut se présenter en quelques mots.

Née de l'illégalité et de la fraude, (c'est M. Wells lui-même qui l'a déclaré dans le temps) elle a siégé sous le poids de la répugnance publique et ses dernières prétentions se sont éteintes dans le sang.

Une histoire pareille, ornée de tous ses détails sur la composition de cette illustre assemblée et sur l'élection et la valeur de chacun de ses membres, redresserait les fausses impressions et les erreurs de beaucoup de gens au Nord, des gens honnêtes bien entendu qui ne demandent pas de s'instruire quand ils en trouvent le moyen. Quant aux autres, quant aux radicaux qui auraient voulu faire de la Louisiane un Tennessee et de M. Wells un Brownlow, rôle qui est peut-être bien conforme à sa volonté mais non à sa taille, ceux-là ne s'instruiront jamais. Les pires sourds sont ceux qui ne veulent pas entendre.

UNE NOUVELLE IMPORTANTE.—Le major-général Hancock, déjà parti de Washington, est attendu ici mercredi prochain. On suppose qu'il est chargé de faire une enquête sur les déplorables sanglants, qui ont eu lieu dans notre ville le 30 juillet, et sur les causes qui les ont produits.

—Une fort amusante définition trouvée par les *Nouvelles*:

Un paysan quelque peu lettré essayait d'expliquer à un autre paysan qui ne l'était pas du tout, comment le télégraphe électrique donnait en quelques minutes des nouvelles de Vienne et de Berlin à Paris.

—J'y comprends rien du tout, disait celui-ci; ces piles, ces fils, ces mécaniques, tout ça est des attrape-nigauds.

—Eh bien! reprend l'autre à bout de démonstrations, figure-toi comme qui dirait un grand chien, si long, si long, que ses pattes de derrière seraient à Vienne, tandis que celles de devant seraient à Paris.

—Es-tu bête! Est-ce qu'il y a des chiens comme ça?

—Non; je dis supposons.

—Ah! bon!

—Eh bien, tu lui marches sur sur la queue, qui est à Vienne, et il aboie à Paris; voilà ce que c'est que le télégraphe électrique.

Nouvelles d'Europe.

Ces nouvelles sont extraites de la malle du vapeur, la *Ville de Paris*, parti de Brest le 21 et arrivé le 30 au soir à New York:

On lit dans le *Moniteur* du 20:

En réponse aux communications faites par l'empereur le 4 juillet, la cour de Berlin avait déclaré qu'elle ne consentirait à un armistice que moyennant la conclusion de préliminaires de paix. Dès lors se sont ouvertes, entre les cabinets de Paris et de Berlin, des négociations à la suite desquelles la cour des Tuileries a recommandé aux belligérants les bases d'un arrangement que la Prusse a trouvées suffisantes pour amener un armistice.

En conséquence, la cour de Prusse s'engage, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, à s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours, terme dans lequel la cour de Vienne aurait à faire connaître son acceptation des bases convenues.

Le gouvernement de l'empereur s'est empressé de porter cette communication à la connaissance du gouvernement autrichien. Si la réponse de Vienne est affirmative, et si l'Italie donne son adhésion, l'armistice pourra être signé immédiatement.

Il résulte de cette note que le gouvernement prussien a adhéré aux bases d'un arrangement, fixées par l'empereur Napoléon, et jugées suffisantes pour amener un armistice. En conséquence, le roi Guillaume s'était engagé, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, de s'abstenir pendant cinq jours de tout acte d'hostilité, ces cinq jours étant laissés à l'empereur François-Joseph pour faire connaître son acceptation des bases convenues.

Le *Moniteur prussien* a publié trois notes sur les négociations engagées pour arriver à une suspension d'hostilités de trois jours entre la Prusse et l'Autriche.

Pour suspendre les hostilités pendant trois jours, la Prusse demandait une certaine extension du territoire occupé par ses armées, la suspension de tous les mouvements des armées autrichiennes du Nord et du Sud, le maintien d'un corps prussien à trois milles d'Olmutz, et enfin le mouvement du chemin de fer de Dresde à Prague pour l'approvisionnement de ses troupes.

L'Autriche a demandé, de son côté, que son armée du Sud pût continuer sa marche, et a discuté la ligne de démarcation fixée par la Prusse pour la position de ses troupes.

Les négociations ont alors échoué, et il n'y a pas eu envoi de commissaires chargés de régler la suspension de trois jours.

On a vu plus haut le résultat des négociations ultérieures.

Une lettre de Berlin, en date du 19 juillet, porte ce qui suit:

A l'heure qu'il est, le quartier-général du roi de Prusse est encore à Brunn; le premier corps d'armée prussien marche sur Vienne; le prince royal est à Prérau. Une division est restée en observation devant la forteresse de Koenigsgraetz, et tout annonce pour une grande bataille qui serait livrée soit sous Vienne, à Floridsorf, soit dans la plaine dite de la March.

L'armée du Mein poursuit son action. Elle fait le siège de Mayence, dont les habitants sollicitent l'intervention du grand duc de Darmstadt.

Francfort est entièrement au pouvoir des Prussiens.

La *Gazette de Cologne* a publié une lettre que le roi Guillaume a adressée à la reine de Prusse pour lui rendre compte de la bataille de Koeniggraetz:

Notre perte n'est pas encore connue; elle sera grande. Tu sais déjà sans doute que le général Hiller, de la garde, a été tué, grande perte! Antoine Hohenzollern a quatre balles dans la jambe, je ne sais comment il va aujourd'hui; on dit qu'il a été énormément brave. Erkert est gravement blessé, de même que le colonel Oberniz, à la tête. Le 1er régiment de la garde a subi de telles pertes, qu'on a réuni deux bataillons en un seul.

L'excitation dans laquelle j'étais,—tu peux te le figurer—et l'exaltation la plus mélangée; joie et tristesse. Enfin, à huit heures du soir, je rencontrai encore Fritz avec son état-major. Quel moment après tout ce qu'il était passé et dans la soirée de ce jour! Je lui ai remis moi-même l'ordre pour le Mérite; il éclata en larmes, car il n'avait pas reçu mon télégramme qui lui conférait cet ordre. Ainsi surprise complète!

Les journaux italiens annoncent que le prince Napoléon a traversé le royaume incognito sous le nom de comte de Meudon.

Une dépêche de Florence parle d'un engagement heureux des volontaires garibaldiens. Garibaldi a télégraphié son premier succès au *Siècle*.

Dernière dépêche.

Berlin, 20 juillet.

Brunn, 20 juillet—Quartier-général.—La première armée marche sur Vienne. Déjà avant le combat livré le 15 à Tobitschau, environ 12,000 de troupes autrichiennes avaient passé d'Olmutz à Vienne. La brigade autrichienne qui a perdu 16 canons était destinée à couvrir ces transports; elle n'avait jamais été au feu.

L'armée du prince royal a occupé Prerau.

Berlin, 20 juillet, 8 h. 33 m du soir.

On mande de Brunn, le 20:

Ce matin, le grand duc de Mecklembourg est parti de Prague pour Lepzig afin de prendre le commandement du 2me corps de réserve.

A midi, la 11me division et quelques régiments de la garde ont traversé la ville pour se rendre sur le théâtre de la guerre; la 12me division est restée en observation devant Koeniggraetz; les communications de la deuxième armée au nord, avec la deuxième armée au sud sont parfaites. On s'attend à une bataille dans le voisinage de la March.

Berlin, 20 juillet.

Proedlitz, 17 juillet.—On mande de l'armée du prince royal que dans le combat livré hier à Tobitschau, des détachements de cavalerie de la division Hartmann ont enfoncé plusieurs carrés formés par les troupes du 1er et du 8me corps d'armée autrichien et ont fait 300 prisonniers.

Du côté des Prussiens, le colonel de Glasenapp a été blessé.

Berlin, 20 juillet.

On télégraphie de Francfort, le 20:

Les associations armées ainsi que les troupes de ligne de la ville libre de Francfort viennent d'être désarmées, les associations sont dissoutes, les soldats licenciés.

La ville a payé hier 6 millions de florins pour les frais d'entretien de l'armée du Mein. Les fonctions du Sénat, du collège des bourgeois et du corps législatif sont suspendues, et les bourgmestres Fellner et Muller installés comme gouverneurs.

La brigade formée des contingents d'Oldenbourg et des villes hanséatiques a fait son entrée cette après-midi.

On dit que le général de Falkenstein aura un commandement en Bohême et qu'il sera remplacé par le général de Manteuffel.

Cologne, 20 juillet.

La *Gazette de Cologne* annonce:

Les Bavarois ont renoncé à l'armistice qu'ils avaient d'abord demandé, à cause des conditions imposées par le général de Falkenstein.

Les troupes fédérales battues à Aschaffenbourg se retirent pour opérer leur jonction avec les Bavarois.

NOUVELLE DE FRANCE

Le nouveau sénatus-consulte a été voté à l'unanimité, à peu près sans discussion. M. de Boissy a seul pris la parole et il a prononcé un de ces discours à vives bigarrures où se complait son éloquence, et qui ont le privilège de provoquer des interruptions. Ce n'est pas à dire que M. de Boissy n'ait eu quelques mots heureux, et qu'il n'ait présenté quelques observations très-justes, par exemple lorsqu'il a rappelé ces paroles de Bossuet: «C'est en prenant conseil et en donnant toute liberté à ses conseillers qu'on découvre la vérité et qu'on acquiert la véritable sagesse» et encore, quand il a ajouté: «Comment les réformes nécessaires seront-elles indiquées par l'opinion, si la lumière ne vient pas du dehors, s'il est interdit au pays de se prononcer.» Mais il est évident que M. de Boissy n'avait pas l'oreille du sénat, on pourrait même dire qu'il n'avait pas tout à fait la sienne, car il a voté pour le sénatus-consulte, après l'avoir blâmé. Il ne faut donc pas s'étonner si l'éloquence de M. de Boissy n'a pas eu d'effet sur le sénat, puisqu'elle a été sans effet sur M. de Boissy lui-même.

M. Rouland, croyant sans doute que c'était bien assez du discours que l'on venait d'entendre, a émis l'avis que le projet soumis aux délibérations du sénat ne pouvait être un objet de discussion ni de controverse. M. le général de La Rue est allé plus loin: il a regretté que le sénatus-consulte fût incomplet et qu'il ne retirât pas au corps législatif la discussion de l'adresse, attendu que, selon l'honorable général, les pays ont avec regret que ses intérêts soient troublés ou les aux par les débats de la tribune. Nous ne discuterons pas cette opinion toute personnelle, nous ferons seulement remarquer ce qu'a de grave, dans la bouche d'un sénateur, une semblable attaque dirigée contre les prérogatives du corps législatif. Après cette sortie guerrière, les divers articles du projet ont été votés couramment. On regrettera peut-être que le sénat n'ait pas jugé à propos de s'arrêter un instant sur certaines objections soulevées par le rapport de M. Troplong, lors même que la discussion aurait dû avoir pour unique résultat de prouver que ces objections n'étaient pas fondées, et qu'elles n'avaient pas d'ailleurs toute l'importance qu'on leur attribuait généralement.

On lit dans le *Constitutionnel* du 15 juillet:

«Le *Constitutionnel* a signalé hier les revirements étranges qui se sont produits dans l'attitude de certains journaux. Signalons aujourd'hui une autre singularité qui commence à se faire jour et dont nous avons quelques échantillons sous les yeux. Qui le croirait? Ce sont les écrivains voués depuis longtemps à la défense de la paix à tout prix, et, d'ordinaire, préoccupés de toute autre chose que de la gloire et de la grandeur du pays, qui s'inquiètent le plus de ce que doit la France en présence des événements actuels et qui la provoquent à des agrandissements de territoire *pour balancer les agrandissements prussiens!*

«Le secret de cette subite ardeur est facile à comprendre. C'est moins le patriotisme qui inspire que le désir de créer un embarras au gouvernement de l'empereur. Que savent-ils de l'état futur de l'Allemagne ceux qui parlent ainsi des intérêts de la France? Que savent-ils des desseins de la France? Ils ne les connaissent pas, mais il les inventent, parce qu'au lieu de vouloir comprendre le caractère de la haute médiation acceptée par l'empereur, ils ne cherchent qu'à créer des embarras à cette médiation et à la rendre suspecte.

«Cette tactique ne nous étonne pas: elle était prévue. Il n'est pas moins étrange de voir des gens qui n'ont pas, d'habitude, assez d'injures contre ce qu'ils appellent l'esprit militaire, se prendre tout à coup d'une belle passion pour notre *généreuse armée* et s'inquiéter de ses *patriotiques susceptibilités!*

«C'est là, répétons-le, une manœuvre de parti et une machine de guerre; mais la haute médiation de l'empereur acceptée par les belligérants, et qui est le plus grand témoignage qu'on ait pu rendre au désintéressement et à l'esprit de justice de Napoléon III, suivra son cours, toujours conforme, quoi qu'il arrive, à la dignité, à l'honneur et aux intérêts de la France.»

S. A. I. le prince Napoléon est parti le 18 pour l'Italie chargé d'une mission auprès du roi, son beau-père.

Le *Journal de Bruxelles* a publié, il y a quelque temps, le résumé suivant de paroles qui ont été prononcées par S. A. I. le prince Napoléon dans un dîner auquel il assistait chez M. de Girardin.

«Ce que conseillent MM. Ollivier et La Guéronnière, a-t-il dit, c'est l'autonome et traditionnelle politique qu'on a trop attaquée depuis deux...

ze ans. Il faut voir de plus haut et regarder plus loin. L'empire, c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la révolution qui a été enrayée par quinze ans de restauration et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui déborde au-dessus de toutes ses digues impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici; on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an; l'heure est venue où le drapeau de la révolution, celui de l'empire doit être largement déployé.

«Quel est le programme de cette révolution? C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats; c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars, c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

«Voilà, a dit le prince, le programme et le drapeau. Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde; elle représente la forme fédérative opposée aux principes des nationalités unitaires; elle veut faire triompher, à Vienne, à Pesth et à Francfort, les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie: c'est le dernier repaire du catholicisme et de la féodalité: il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859; elle doit être achevée aujourd'hui.

«La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie.»

On savait à Paris, le 20, que M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, était arrivé à Vienne, après avoir eu une longue entrevue avec M. de Bismark. La présence du diplomate français n'a sans doute pas été sans influence sur l'acceptation de l'armistice par l'Autriche, et plus tard sur la conclusion définitive de la paix.

Par suite de dispositions prises par l'administration de la guerre, la manufacture d'armes de Saint-Etienne vient d'être complètement organisée, au point de vue de l'outillage et du personnel, afin de pouvoir fabriquer, dans les meilleures conditions, le nouveau fusil français se chargeant par la culasse, et qui est regardé comme un perfectionnement notable du fusil à aiguille prussien.

La Bourse de Paris a fermé le 25 juillet à 69 fr. 32 c.

Voyage de l'Impératrice Eugénie.

Châlons-sur-Marne, 15 juillet, 2 h. mat.

A trois heures vingt minutes, des salves d'artillerie annonçaient l'arrivée du train impérial.

Sa Majesté l'Impératrice et S. A. le Prince impérial ont été reçus à la gare par M. Amelin, préfet de la Marne, et par M. Philippe, maire de Châlons.

A côté de ces deux premiers fonctionnaires du département et de la cité, on remarquait M. le maréchal Regnault de Saint-Jean d'Angely; M. le sénateur, premier président de Royer, président du conseil général de la Marne; MM. Goerg et Werlé, députés au Corps législatif; MM. les généraux Bourbaki, d'Autemarre d'Hervillé et Blanchard.

Le conseil de préfecture, le conseil municipal de Châlons, des députations de tous les corps municipaux du département, de nombreux fonctionnaires, des officiers de l'armée et de la garde nationale et un grand nombre d'ecclésiastiques se groupaient autour des augustes voyageurs.

L'accueil a été très chaleureux.

Sa Majesté est alors montée en voiture, accompagnée du jeune Prince, qui portait le grand cordon de la Légion d'Honneur, et s'est dirigée, suivi d'un nombreux cortège, vers l'église cathédrale.

La haie était formée par toutes les compagnies de pompiers du département, comprenant au moins 2,000 hommes; par les élèves de l'Ecole des arts et métiers, et par des députations ouvrières.

Une foule immense encombrait les rues et rendait la circulation très difficile.

Les maisons particulières étaient richement pavoisées et regorgeaient de spectateurs.

Les rues étaient bordées d'arbres verts qui leur donnaient un aspect des plus riants, et de nombreux arcs de triomphe témoignaient de l'enthousiasme de la population.

Le premier de ces arcs de triomphe, que l'Impératrice a rencontré en sortant de la gare, avait été élevé par les ouvriers d'une usine importante, et on y lisait sur un fond de velours brodé d'or, cette inscription: «L'EMPEREUR, *les ouvriers de la maison Mousey et Compagnie*.»

Un second, de dimensions vraiment colossales, placé à l'extrémité du pont jeté sur le canal, présentait cette double inscription: *A Médaillon de l'Europe!* — *A la Sœur de Charité couronnée!*

Sur un troisième, cette inscription, d'un côté 14 et 15 *juillet* 1866, et, de l'autre: *A la famille impériale!*

De nombreuses banderoles, qui s'étendaient d'un côté à l'autre de la rue, portaient des inscriptions sympathiques, telles que: *A l'Empereur! à l'Impératrice! vive l'Empereur! vive le Prince Impérial!* &c., &c.

Il y avait aussi de nombreux écussons portant les initiales de Leurs Majestés et les armes de Châlons avec sa glorieuse devise: *Et decus et robur.*

Après s'être arrêté quelques instants à l'église placée sous le vocable de Saint-Etienne, Sa Majesté s'est dirigée vers la mairie.

Il s'est produit à ce moment un des épisodes les plus touchants de ce voyage qui commence sous d'aussi heureux auspices. Dans le trajet de la cathédrale à la mairie, on passe devant l'Hôtel-Dieu.

Toutes les sœurs de charité qui desservent cet hôpital s'étaient placées aux fenêtres pour saluer à son passage la souveraine qui était si bien s'associer à leur sollicitude et à leurs dangers. La population, sentant ce rapprochement des plus délicats et rappelant l'une des inscriptions que j'ai citées plus haut, a fait entendre les plus chaleureuses acclamations.

A la mairie, l'Impératrice a été complimentée par une députation des dames de la ville et a répondu avec cette grâce bienveillante qui donne un charme inexprimable à ses moindres paroles. Le jeune Prince recevait en même temps une députation des élèves des écoles de la ville, et répondait à un jeune orateur, chargé de porter la parole au nom de ses camarades, avec un à-propos, une sûreté, et une grâce d'expression vraiment remarquables.

Cet heureux début dans la vie publique a produit un excellent effet, et durant toute la journée, tout le public parlait avec une admiration émue de la réponse improvisée du Prince Impérial.

De la mairie, les augustes voyageurs sont allés à l'hôtel de la Préfecture, où M. le préfet Amelin a eu l'honneur de présenter les principaux fonctionnaires du département.

C'est là que Sa Majesté a dîné.

La ville a offert un bal dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, qui avaient été à cette occasion merveilleusement décorés.

Des fleurs et des tentures à profusion, des fontaines jaillissantes sous le vestibule répandant une fraîcheur des plus utiles après une journée très-brûlante, et sur l'escalier, conduisant à la salle du bal, une haie de pompiers de la ville échelonnés de marche en marche, produisant un effet des plus pittoresques.

L'Impératrice était, comme toujours, ravissante.

Ainsi, lorsqu'à dix heures un quart elle a fait son entrée, appuyée sur le bras du prince Joachim Murat, qui était en costume de lieutenant-colonel du régiment des guides et précédée du grand écuyer, le général Fleury, elle a été saluée par des acclamations et des applaudissements qui s'adressaient autant à la femme qu'à la souveraine.

Le bal a été très brillant et parfaitement organisé. A la suite de l'Impératrice, on remarquait Mmes de Rayneval, de la Poëze et de Sauley.

M. le marquis de Piennes, chambellan, était resté auprès du prince impérial.

L'impératrice a quitté le bal à onze heures et demie et s'est retirée à la préfecture, où elle a passé la nuit.

De magnifiques illuminations avaient été préparées, mais le mauvais temps les a contrariées; déjà, lorsque l'impératrice était à la cathédrale, de larges gouttes de pluie sont tombées quelques instants.

Cela n'avait été qu'une alerte; mais vers neuf heures, un orage épouvantable a éclaté; une pluie diluvienne a inondé les rues et les places de la ville, et a rendu à peu près impossible toute fête extérieure.

Au reste, cet orage s'est déchaîné sur une très grande étendue de terrain, car, à Dormans, c'est-à-dire à 66 kilomètres avant Châlons, la foudre est tombée trois fois en quelques instants.

Entre Sermaize et Révigny, dans la Meuse, la foudre a brisé plusieurs poteaux télégraphiques, et, durant quelques heures, le service des dépêches a été forcément interrompu. A Bar-le-Duc, la pluie a failli compromettre une partie des préparatifs de la fête.

Aujourd'hui dimanche, à neuf heures et demie, le train impérial a quitté Châlons au milieu des mêmes manifestations sympathiques qui avaient salué son entrée, et S. M. est arrivée à Bar-le-Duc à onze heures et demie.

Bar-le-Duc (Meuse), 15 juillet 1866.

A Châlons, le voisinage du camp avait donné à la fête une couleur un peu militaire, à Bar, il n'en est plus ainsi. La fête a un caractère beaucoup plus intime; on y voit que la population elle-même a voulu mettre la main à tous les préparatifs de cette solennité.

En mettant le pied hors de la gare, l'Impératrice a pu voir une riche décoration qui n'est que le prélude de toutes celles que les habitants ont imaginées et exécutées eux-mêmes pour recevoir dignement leur souveraine.

Toutes les rues qui forment le long parcours que doit suivre le cortège impérial pour aller de la gare à l'église Notre-Dame, de l'église à la préfecture et de la préfecture à la gare, sont bordées de mâts ornés et reliés les uns aux autres par des guirlandes de mousse et de fleurs dans lesquelles on reconnait le goût délicat des dames de la ville.

A chaque pas on rencontre des arcs de triomphe aux formes les plus élégantes, aux dispositions les plus ingénieuses. On devine qu'il s'est établi entre chaque quartier, entre chaque maison une louable émulation qui a tourné au profit de la fête elle-même. Les maisons particulières sont également très richement pavoisées et ornementées avec élégance. Dans les quartiers mêmes que S. M. l'Impératrice ne doit pas parcourir, on voit des drapeaux à toutes les fenêtres.

Chacun a voulu être représenté à cette fête, et à côté des armes de l'Empire, à côté des initiales de Leurs Majestés et du Prince Impérial, à côté des armes de la ville, accompagnées de leur sage devise: *Plus penser que dire*, on voit de nombreux écussons portant le nom de tous les cantons du département de la Meuse, celui d'un grand nombre d'usines des environs de Bar, des sociétés de secours mutuels et autres institutions populaires.

A onze heures et demie, S. M. l'Impératrice et S. A. le Prince Impérial ont été reçus à la gare par M. Berlureau de Granville, préfet de la Meuse, et M. Millon, député au Corps législatif, maire de Bar-le-Duc, par MM. les députés du département et les principales autorités civiles et militaires.

Sa Majesté s'est aussitôt dirigée vers l'église Notre-Dame, au milieu des flots pressés d'une population avide de la voir ainsi que son auguste fils, et qui faisait entendre les sympathiques et chaleureuses acclamations.

Sa Majesté a été complimentée sous le porche de l'église par le vénérable évêque de Verdun, Mgr Rossat, assisté du digne archiprêtre de Notre-Dame, M. l'abbé Gallet.

L'Impératrice s'est placée sous un dais et a été conduite processionnellement à la place qui lui avait été réservée pour entendre la sainte messe.

L'office terminé, le cortège s'est reformé à nouveau, et Sa Majesté s'est rendue à l'hôtel de la préfecture, où elle a daigné autoriser M. le préfet à lui présenter les principaux fonctionnaires du département.

Après un discours de M. Bazoche, vice-président du conseil général, qui en l'absence de M. Thouvenel, président, a parlé au nom des intérêts qu'il a mission de représenter, M. Millon, député et maire de Bar-le-Duc, a prononcé le discours suivant, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire:

Madame,

Le corps municipal de Bar-le-Duc remercie Votre Majesté de l'honneur qu'elle daigne faire à cette ville en la visitant. C'est pour nous une heureuse fortune à laquelle rien ne manquerait si l'Empereur vous accompagnait.

Les regrets sincères causés par son absence sont adoucis toutefois par le légitime orgueil que nous éprouvons, en voyant le prince que la France a librement choisi pour diriger ses destinées, devenu le médiateur pacifique de grands peuples engagés dans des luttes sanglantes.

L'Empereur nous connait; venu parmi nous en 1852, il a été reçu par des cris enthousiastes de: Vive l'Empereur! qui n'exprimaient alors qu'un souvenir et une espérance; il eût été salué cette fois des mêmes acclamations en témoignage de reconnaissance et de dévouement.

Madame, nul n'ignore parmi nous que, comme l'Empereur, vous avez à cœur tout ce qui touche à la grandeur et à la prospérité de la France. Nos populations savent qu'à la sagesse dans le conseil vous unissez le calme et la fermeté dans le péril; nos cœurs, inquiets et émus, vous suivaient naguère encore au milieu des dangers d'une épidémie cruelle, et ils se souviennent de vous avoir vue revendiquer comme un honneur, au chevet des mourants, le beau titre de sœur de charité que l'histoire vous conservera.

Monseigneur,

Votre première visite officielle est, pour les départements qui composaient autrefois les duchés de Lorraine et de Bar. Vous les trouverez gardant religieusement les souvenirs glorieux de leur vieille histoire, mais en même temps heureux et fiers, aujourd'hui surtout, d'être membres de la grande famille française.

Ils n'oublieront pas l'honneur que vous leur faites, et ils vous seront un jour fidèles et dévoués comme ils l'ont été à votre grand-oncle, devant l'ennemi en 1814 et en 1815, à votre père dans les comices électoraux en 1848 et 1852.

Après ce discours, auquel l'Impératrice a répondu avec une extrême bienveillance, avec émotion même, diverses députations ont été admises à présenter leurs hommages à Sa Majesté. Mme E. Develle, femme de l'un des adjoints, a offert à l'Impératrice, au nom des dames de Bar-le-Duc, un échantillon des confitures qui font un des produits les plus estimés du pays. Mlle Mayeur, au nom des demoiselles de la ville de Bar, a offert un bouquet, et Mlle Buignier a offert des dragées au nom des dames de Verdun. Une députation des dames de Commercy a également été admise à présenter des madeleines.

Des élèves du lycée impérial, un élève des écoles de la ville et un ouvrier délégué des forges d'Abainville offraient de leur côté un bouquet à S. A. le Prince Impérial.

Avant de quitter l'hôtel de la préfecture, l'Impératrice a remis au nom de l'Empereur un certain nombre de décorations de la Légion d'honneur.

Nous pouvons citer: M. le baron de Benoist, député; Mgr l'évêque de Verdun et M. Bazoche, vice-président du conseil général, qui ont été promus au grade d'officier.

Ont été nommés chevaliers: M. Léon Henry, secrétaire général de département; M. Buvignier, adjoint au maire de Verdun; M. l'abbé Lefèvre; M. l'abbé Stacun, vicaire général, et M. l'abbé Lefèvre; M. Jacquot, président du tribunal de commerce; M. Moreaux, membre du conseil d'arrondissement de Commercy; M. Pierrou, capitaine de pompiers à Verdun; et M. Henriot, juge au tribunal civil de Bar-le-Duc, l'un des deux qui l'ont... [illegible] ...avec le plus de vivacité au cours de l'épidémie.

Après les défilés de MM. les maires et adjoints de toutes les communes du département, les médaillés de Sainte Hélène, les instituteurs publics, etc., l'Impératrice est remontée en voiture et est revenue à la gare en recueillant sur son passage les mêmes témoignages de sympathie et les mêmes acclamations.

A trois heures et demie l'Impératrice partait pour Nancy. La haie avait été formée par toutes les compagnies de sapeurs-pompiers du département, et quelques-unes avaient fait plus de 80 kilomètres pour venir s'associer à cette manifestation. Nous devons citer notamment pour leur bonne tenue les compagnies de Void, Clermont, Pierrefitte, Gondrecourt, Vaucouleurs, Ligny, Vaubecourt, Varennes, Etain, Montfaucon, Ancerville, Stenay, Montiers-sur-Saulx, Saint-Mihiel, Triaucourt, Revigny et Montmédy.

La population ouvrière était dignement représentée par un grand nombre de sociétés de secours mutuels et par des députations d'ouvriers des usines qui avoisinent Bar-le-Duc. Citons le nom de quelques établissements industriels qui se sont fait représenter par le plus grand nombre de leurs membres:

Les forges de Dammarie, les forges d'Abainville, les usines de Ligny, et particulièrement la fabrique d'instruments de précision fondée et dirigée par M. Coyen; les forges de Cousance, les usines de Jand'heurs, les fonderies de Pont-sur-Saulx, les forges d'Haironville et les établissements métallurgiques de Tusey.

J'ai recueilli au passage quelques inscriptions qui m'ont paru intéressant de reproduire: «*A la reine des sœurs de charité*»—«*A l'Impératrice Eugénie*»—*A l'arbitre des nations*.—Nous devons encore citer une chapelle votive de la sainte Vierge, située sur le pont Notre-Dame, et ces mots: *O! Marie protégez nos souverains!*

On m'a aussi montré un aigle gigantesque qui occupe toute la largeur d'une des plus belles rues de la ville, ainsi que les inscriptions de même dimension de: «Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial!» exécutées au moyen de pétales de fleurs avec une patience et un art vraiment merveilleux. On a cité telles dames, et des plus distinguées de la ville, qui ont consacré plus d'un mois, nuit et jour, à ce travail de fées.

A l'heure où nous écrivons, la ville entière s'illumine, les musiques et les fanfares parcourent les rues et donnent à toute la fête une animation extraordinaire.

J'ai dit déjà que des pompiers ruraux étaient venus de très-loin pour assister à la fête d'aujourd'hui. Je viens de voir l'un de ces compagnies qui regagne ses foyers en chantant des airs patriotiques. Le curé du village, qui est venu accompagner ses chers paroissiens, marche entre les deux soldats du premier rang. Il est vrai que l'unique sapeur à barbe qui précède le tambour de cette compagnie, ne paraît pas d'une extrême solidité en portant sa hache. Cette circonstance ne nuit en rien à l'enthousiasme général.

Nancy, 15 juillet.

L'Impératrice et le Prince Impérial sont arrivés ici ce soir à cinq heures. Sa Majesté et Son Altesse ont entendu le *Te Deum*. Elles ont passé sous de magnifiques arcs de triomphe. La foule formait sur leur passage deux haies compactes. Plus de 150 mille personnes sont arrivées à Nancy.

Des députations, bannières en tête, parcourent les rues.

L'impératrice et le prince impérial ont été salués partout par de vives acclamations. La ville présente l'aspect le plus brillant et le plus animé.

Nancy, 16 juillet, 10 h. du matin.

Sa Majesté l'Impératrice n'a pu entrer hier au palais Stanislas qu'à huit heures du soir.

Le défilé des députations des départements lorrains a duré plus de deux heures.

En ce moment, à neuf heures cinquante minutes du matin, Sa Majesté quitte le palais pour aller visiter l'hospice Saint-Charles.

Nancy est littéralement encombré. Il y a plus de 250,000 personnes dans la ville.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 5 août 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	81 degrés.
Midi	93 "
3 heures du soir	98 "
6 heures du soir	91 "

RELACHÉ.—M. R. J. Daunoy, après être resté au corps de garde du Premier District de sept heures du soir samedi à dix heures du matin hier dimanche, a été relâché sur la déposition d'une somme de $500 pour garantir sa comparution devant le recorder Abern.

MORT DU DR. DOSTIE.—Le Dr. A. P. Dostie a expiré hier soir, à cinq heures et demie, à l'Hotel Dieu, des suites des blessures qu'il avait reçues dans la journée du 30 juillet. Il avait conservé jusqu'à la fin l'espoir de se remettre. Personne ne lui a donné des soins, à l'exception des sœurs de charité attachées à l'établissement.

MORT DU REV. MR HORTON.—Le Rev. M. Horton qui avait récité les prières à l'ouverture de la convention et qui avait été blessé le même jour est mort aussi des suites de ses blessures.

AUTRE MORT IMMINENTE.—L'état de M. John Anderson était considéré hier soir comme désespéré. On le disait mourant.

MEURTRE.—Un individu, dont nous n'avons pas pu savoir le nom, a été tué hier soir vers 7 heures au café de l'encoignure Dryades et Perdido, tenu par Dick Otwell. L'individu tué avait une chemise rouge et un pantalon noir et était âgé d'environ 40 ans. Il paraît qu'une difficulté s'était élevée entre lui et un autre individu nommé Jas. Hessmer, qui lui asséna sur la tête un coup terrible. La fracture du crâne causa une mort presque instantanée. Hessmer est, dit-on, second à bord d'un bateau à vapeur. Il n'avait pas encore été arrêté hier à une heure avancée de la soirée.

Des personnes du café ont été arrêtées comme témoins. Nous avons appris depuis que le défunt était employé à bord d'un steamboat sous le nom de Thomas Moore.

ARRESTATIONS.—Mme. Rope a été arrêtée rue Dauphine pour avoir troublé la paix et insulté les passants.

Mlle Cambère a été arrêtée pour assaut et batterie. Stevens et John Hamilton, tous deux de couleur, ont été arrêtés pour avoir porté dans la rue un fusil chargé.

Jos. St Ange (c) a été arrêté rue du Canal, près Touti, pour avoir voulu arracher un revolver des mains de M. Jn Buckley dans l'intention de le tuer.

—Il est pourtant encore quelques plages privilégiées, quelques stations bénies du ciel où le stricte nécessaire n'a pas encore pénétré. On s'y contente d'un honorable superflu.

Me trouvant l'an dernier aux eaux de .... pas en France,—je prenais mes repas près d'un homme d'un certain âge, poli, bien élevé, méchant son monde.

Naturellement je lui demandai quelques renseignements sur la «société buvante.»

—C'est fort simple, me répondit-il, deux camps: des fripons d'un côté, des dupes de l'autre.

Je le regardai passablement surpris, et mes yeux involontairement traduisirent cette question:

—Eh bien! et vous!

—Oh! moi, répondit-il en souriant, c'est autre chose, je représente la police.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles d'Europe.

L'ARMISTICE RENOUVELÉ.

SUSPENSION DES HOSTILITÉS AVEC LES ITALIENS.

DÉPÊCHE AU HERALD PAR LE CABLE.

DATES DE LONDRES DU 4 AOUT.

Dépêche à la Presse associée.

LOI MARTIALE DANS LA BASSE AUTRICHE.

Conférence de paix à Prague.

DURES CONDITIONS POUR L'AUTRICHE

AVANTAGE POUR LA PRUSSE.

LE COTON A LIVERPOOL.

Meetings à Louisville.

DISCOURS DE VALLANDIGHAM.

LE CHOLÉRA A NEW-YORK.

Pointe-au-Père, 4. — Le vapeur Moravian, parti de Liverpool le 26, et de Londonderry le 27, est arrivé.

Londres, 27.—L'armistice entre la Prusse et l'Autriche expire aujourd'hui et sera probablement renouvelé, mais rien n'indique que cela ait été fait.

Le gouvernement a annoncé son intention de prolonger la suspension de l'habeas corpus en Irlande.

Le Times dit que l'armistice n'est pas venu une minute trop tôt pour sauver les Autrichiens d'une catastrophe finale.

Les combattants se reposent maintenant sans prendre garde à leurs positions respectives. On a un espoir bien fondé que l'armistice se résoudra en une paix définitive. Le 25, une suspension d'hostilités a été convenue entre les Italiens et les Autrichiens.

Liverpool, 26.—Notice a été donnée que le gouvernement faciliterait de toute manière une décision soit devant le parlement, soit devant les cours de justice sur le droit de tenir des meetings dans Hyde Park. Jusqu'à ce que la question soit décidée, il n'y aura pas d'autre meeting excepté dans l'après midi du 30 juillet par un arrangement avec le gouvernement.

L'assertion, néanmoins, est contredite dans une lettre de M. Walpole qui dit qu'aucune promesse n'a été faite, mais que le gouvernement a promis simplement de retirer la police et la troupe à la condition expresse qu'aucune tentative ne sera faite pour tenir des meetings avant que la question légale ait été décidée.

Une légion hongroise, formée de prisonniers, avait été envoyée dans la Silésie méridionale pour envahir la Hongrie à l'expiration de l'armistice. Elle se compose de 9,000 hommes, avec cavalerie et artillerie.

Le 23, les Italiens ont eu un combat avec les Autrichiens, près de Borgo. Ils ont emporté une ville d'assaut, ainsi que Lavica.

Les chambres prussiennes seront probablement ouvertes par le ministre des finances. Le roi et Bismark était au quartier général de l'armée.

Nouvelles plus récentes, par Londonderry.

Liverpool, 27 juillet—Coton: ventes de la semaine 102,500 balles, dont 13,500 pour la spéculation et 24,500 pour l'exportation. Le marché s'est ouvert à une hausse de 1d qui a été partiellement perdue, le marché fermant à une hausse de 1/4d sur la semaine.

Voici les cotes autorisées:

	Beau.	Middling
Orléans	16 d	14¼ d
Mobile	15¾	14¼ d
Uplands	15½	14 d

Le stock dans le port s'élève à 883,000 balles dont 380,000 sont de provenance américaine.

New York, 5.—D'Europe par le câble—Dépêche spéciale au Herald.

Londres 3, reçu à New York le 5—La loi martiale a été proclamée dans la Basse Autriche et aussi à Venise, en Prusse, et dans le Wurtemberg.

Une conférence de paix doit avoir lieu à Prague, et les préliminaires convenus sont comme suit:

L'Autriche se retirera de la Confédération germanique, perdra Venise et sa part du Schleswig Holstein, et paiera $10,000,000 à ses adversaires pour frais de guerre: les Etats allemands au nord du Mein devront former une union sous la direction de la Prusse; les Etats allemands au sud du Mein formeront une union indépendante.

Le général italien Mezzini est mort.

A la Presse Associée.

Liverpool, 2.—Le marché a été languissant aujourd'hui. Ventes: 8.0 0 balles sans changement de prix.

Londres, 2.—Les consolidés ont fermé à 88 au comptant. Les 5-20 étaient à 69 1/2 à la clôture.

Londres, 4 août.—Rien d'intéressant en politique aujourd'hui. Consolidés, 87 7/8. 5-20 à 68 1/2.

Liverpool, 4.—Coton plat. Ventes 8,000 balles, middling uplands 14 d.

Galveston, 5.—Hyle et Terry, propriétaires de la plantation Oakland sur Oyster Creek, ont envoyé à Galveston la première balle du nouveau coton. Il est classé comme strict middling, et a été vendu pour 40 cents la livre en espèces. Les propriétaires ont reçu un pot d'argent comme prime de A. S. Sessum & Cie.

Louisville.—Les Hobsonites et les Dewalistes ont en respectivement de grands meetings hier soir. Les premiers ont été harangués par le gouverneur Bramlette, le colonel Bustow et le général Whitaker; les derniers par Vallandigham, Pugh et Dennis.

La mention des noms de Lee et Johnson à Duval a excité de grands applaudissements, tandis que ceux de Grant et de Sherman ont été reçus avec des sifflets par des hommes proéminents. Chaque parti fait d'actifs préparatifs pour la réélection demain.

Londres, 4—Le bill pour le renouvellement de la suspension de l'*habeas corpus* en Irlande a été lu une seconde fois à la Chambre des Communes hier soir.

M. Gladstone, dans un discours, a soutenu le gouvernement et a chaudement prisé le traitement fait aux Féniens par le gouvernement américain.

La résolution de M. McGraw contre le bill a été rejetée par un vote de 105 contre 61.

L'ambassadeur français en Angleterre est parti hier soir pour Vichy, où il a été appelé par ordre de l'empereur.

La presse doit à l'obligeance de M. Cyrus W. Field la transmission des dépêches étrangères.

New-York, 5.—Il y a eu 25 cas et 10 morts du choléra dans la ville hier. La mortalité de la semaine, par le choléra, dans la ville et les îles adjacentes a été de près de 200. A Brooklyn, l'épidémie sévit également. Il y a eu 30 nouveaux cas de choléra au pénitencier de cette ville. On va prendre des mesures contre l'épidémie.

L'agent de vente de la raffinerie de sucre a détourné de $80,000 à $120,000. On dit qu'il est parti pour la Californie, mardi dernier, avec $50,000.

(Voyez l'anglais pour les nouvelles de la passe.)

VIEILLE LIGNE DE LA BAIE DE BERWICK—Nous sommes charmés d'apprendre que MM. Harris et Morgan ont pris des arrangements pour recommencer leur ancien service de marine par le chemin de fer des Opelousas, entre la Baie de Berwick et Galveston, à partir du 1er août. Il y aura, comme anciennement, trois départs par semaine, mais les steamers seront meilleurs.

Ces arrangements produiront beaucoup de satisfaction au public voyageur des deux Etats, et nous devons dire que la ligne serait déjà depuis longtemps en opérations, s'il n'eût fallu enlever des obstructions dans la Baie de Berwick.

A force de persévérance MM. Harris et Morgan ont réussi à nettoyer le chenal et à ouvrir la voie pour des steamers de première classe. Le chemin de fer des Opelousas est aussi dans un excellent état et le trajet de la ville à la Baie se fait sans interruption et avec plus de rapidité que jamais.

On obtient des tickets pour le voyage en s'adressant au bureau du Grand chemin de fer des Opelousas, rue du Canal, No 89. Pour de plus amples renseignements voyez l'annonce.

RECORDER GASTINEL.—Les quatre individus qui avaient été arrêtés pour avoir commis avec intention de meurtre des actes de violence contre un soldat de 1er d'infanterie des Etats-Unis, ont été jugés par les autorités civiles du consentement des autorités militaires. A la demande du soldat battu qui n'a pu identifier les prévenus, ils ont été élargis.

Edition d'hier

Le voyage de l'impératrice Charlotte en Europe.

Ce voyage a surpris beaucoup de monde, et l'on se demande naturellement si c'est une visite que l'impératrice Charlotte va faire en Europe, ou si c'est un départ définitif, sans esprit de retour.

On peut hésiter entre ces deux questions. L'empire mexicain est dans un état de crise, les guérillas, qu'on appelle dissidents aujourd'hui,—ce qui prouve qu'ils sont devenus un peu plus forts et plus respectables,—encouragés sans doute par les menées souterraines des autorités fédérales de la frontière, et bien fournies en même temps d'armes et de munitions, ont pu reprendre Matamoros, assiéger Tampico, et lancer quelques faibles colonnes dans des sections de l'intérieur d'où depuis longtemps ils avaient disparu. Il est vrai que ce n'est pas le drapeau de Juarez qu'ils montrent, ni celui d'Ortega, ni celui de Santa-Anna; ils ne portent, à dire vrai, d'autre drapeau que celui de la république, et l'on sait ce que ce drapeau a fait de l'Etat; il n'en a jamais rallié les sujets; au contraire, il les a toujours plongés dans la discorde et la guerre civile, de telle sorte que ce drapeau mexicain est le véritable emblème de la destruction.

Mais si ce drapeau républicain ne prête aucune force à l'Etat, si, au contraire, il le divise, il n'enlève pas moins à Maximilien beaucoup d'hommes qui étaient pour lui et qui seraient restés à lui, sans les derniers accidents de la guerre. Ces défections impériales qui se succèdent à mesure que les dissidents progressent, n'ont pas, jusqu'à présent, présenté un grand danger, mais si elles continuaient à s'étendre l'existence de l'empire serait menacée.

Aussi, le gouvernement impérial a-t-il pris des mesures pour y mettre un terme. Ayant encore une armée de 30,000 Européens, suffisants et au delà pour garder l'intérieur de l'empire, Maximilien veut ajouter à cet effectif 40,000 hommes de troupes indigènes et, si les dernières nouvelles sont exactes, la conscription les a déjà données. Nous croyons d'autant plus à ce succès de recrutement militaire, que plusieurs classes de gens sont fort intéressées à ce que l'empire ne tombe pas.

Il y a d'abord les classes riches qui avaient fui par trouver ce qu'elles n'avaient plus depuis longues années: la paix, l'ordre, la sécurité, et la pleine jouissance de leurs revenus et de leurs droits. Ces classes là ont dû se sentir comme en paradis depuis l'occupation française, surtout depuis l'arrivée de Maximilien à Mexico. Ces classes là pourraient-elles hésiter un moment entre le régime actuel et le régime inconnu qui lui succéderait? Le régime actuel, avec la liberté, leur assure tous les autres biens que nous venons de dire. L'autre les leur enlèverait tous. Les classes riches du Mexique et toutes les classes intéressées à la paix sont trop bien convaincues qu'elles perdraient au change pour désirer une révolution.

Nous pouvons ajouter à ces classes, impérieuses ou monarchiques de leur nature, une autre classe plus monarchique encore et plus puissante, le clergé, avec lequel Maximilien paraît avoir fort heureusement opéré un concordat. Tous les gouvernements du Mexique ont essayé de marcher sans le clergé, et aucun n'a pu fournir une longue carrière. Nous mettons en fait que séparé du clergé, c'est-à-dire non appuyé du clergé, aucun ne vivra. Les preuves en ont été nombreuses dans les dernières années qu'il faudrait qu'un gouvernement fût aveugle pour ne pas le voir. On peut avec l'appui du clergé n'être pas inébranlable au Mexique, mais on ne parviendra pas sans lui à faire un gouvernement durable. On peut donc regarder comme un point capital que Maximilien soit rentré dans les bonnes grâces du clergé mexicain.

Mais ce n'est pas tout; Maximilien peut encore avoir le soutien de cinq ou six millions d'indiens qui forment une nation, et la nation principale dans l'empire du Mexique. Les Indiens qui ont ignorants, n'ont jamais témoigné de l'inquiétude à l'égard de qui les gouverne. Il leur importe peu qui ce soit l'un ou l'autre et leur indifférence jusqu'à l'avènement de l'empire avait été complète, mais il paraît que l'empereur et l'impératrice ont fait sur eux une profonde impression et que depuis l'orbide qu'ils leur étaient chers, il n'avait point senti remuer leurs entrailles.

Les Indiens aujourd'hui sont donc redevenus sensibles et leur cœur bat, dit-on, très chaudement pour l'empire. Nous comprenons, en effet, que leur amour ait été gagné par le désintéressement du souverain et de la souveraine. Au Mexique, ces souverains n'ont fait que du bien et leur langage a toujours été celui de la bonté et de la justice. «L'empereur et moi, a dit cent fois l'impératrice, nous n'avons dans la vie d'autre objet que celui de votre bonheur...» et comme leurs actes ont toujours été en harmonie avec leurs paroles, ils ont subjugué toutes les classes qui ne cherchent pas la fortune dans les aventures de la guerre, particulièrement les Indiens peu habitués à tant d'égalité et à tant de bienveillance.

Maximilien ne manquera donc pas de soldats, mais au Mexique, les soldats sans paye n'ont jamais rien valu, et pour le moment ce sont les finances qui font défaut au souverain. Les discussions qui ont eu lieu dans les chambres françaises, le rappel certain du maréchal Bazaine et d'une partie de l'armée d'occupation, ont rendu tout essai d'emprunt impossible. Or, sans finance, il faudrait évacuer.

Le voyage de l'impératrice en Europe peut donc être tout à la fois une mission et un départ. L'impératrice pourra n'être pas favorablement accueillie de son beau-frère, l'empereur d'Autriche, qu'elle trouvera singulièrement déchu, mais ce sera une raison pour qu'elle redouble auprès de Napoléon et des autres princes. L'impératrice pourra nettement la question du Mexique. Sans troupes, surtout sans argent pour les payer, il faut que l'Empire se retire, avec de l'argent et des troupes, d'ici à deux années, l'empire serait fondé à jamais.

Si l'impératrice réussit, elle viendra très certainement rejoindre son mari en Amérique, si elle échoue, elle restera en Europe et Maximilien, en ce cas, ne tardera pas à la suivre. Telle est, croyons-nous, la seule explication plausible qu'on puisse donner du voyage de l'impératrice Charlotte en Europe. C'est une mission d'abord, et si la mission échoue, ce sera un dénouement.

PRÉSENTATION.—Une médaille d'or représentant une étoile, partiellement entourée d'un croissant, a été présentée au lieutenant Jacobs par le sergent C. Morel au nom de ses hommes.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE (*Commercial Insurance Company*) annonce par un avis, qu'on trouvera plus loin, l'ouverture de ses bureaux au No 11, Commercial Alley, pour le lundi, 20 août 1866. M. S. B. Buckner en est président, et G. O. Sweet, le secrétaire.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 6 août.

Arrivé dimanche—179 cochons.
Pas de vente.
Stock en vente — 994 bœufs du Texas, 951 veaux et veaux d'un an, 447 cochons, 5354 ... 46 vaches laitières et ... vaches du Texas avec leurs veaux.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —	
do do 2me qualité, par liv. net	— à —	
Bœufs du Texas de choix, par liv. net	— à —	
do do 1re qualité, par tête	35 — à 50 —	
do do 2e qualité, par tête	25 — à 35 —	
do do 3me qualité, par tête	9 00 à 20 —	
do do inférieur, par tête	— à —	
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	12 à 13	
do du pays	7 à 8	
do de choix, par livre	— à —	
Moutons, en lots, par tête	3 25 à 4 25	
do du Texas, par tête	3 25 à 4 25	
do de choix, par tête	6 — à 8 —	
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à 100 00	
Vaches du Texas avec leurs veaux	12 00 à 25 00	
Veaux, par tête	10 00 à 14 —	
do de lait, par tête	8 00 à 12 —	
do	2 50 à 6 —	

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LES membres de cette société sont priés d'assister à l'enterrement de leur Frère ALEXANDRE MAILHAU, né à Betpouy (Hautes-Pyrénées), décédé hier, à quatre heures de l'après-midi, à l'âge de 46 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Ste-Anne et Marais, à 10 heures du matin.

Par ordre du Président,
6 août. S. BOUÉ, Secrétaire.

Décédé, hier, 5 août, à 8 heures du matin, FERDINAND-JOSEPH BOLET, âgé de deux ans, fils de Jacques Bolet et de Marguerite Coudré. L'enterrement aura lieu ce matin à 9 heures; le convoi partira de la rue de Chartres, No. 130. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

Los miembros se reuniran hoy, à las 4 en punto de la tarde, à casa de su presidente, calle de la Vieja Levée No. 297, para acompañar à su ultima morada à el finado socio, GREGORIO CANTENS. Se recomienda la mayor puntualidad.

Por orden del presidente,
JOSE BARNES, secretario.

Chasse-Moustiques!!
à 35 cents la Sonne.
A vendre en gros et en détail chez
FRANCIS BOUVAIN,
62 rue Bourbon,
A LA PLUME DE BRONZE.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1866.

IL a été déclaré aujourd'hui un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital de cette banque, et de plus un dividende extraordinaire de cinq pour cent. Les deux seront payables aux actionnaires à dater du 13 du courant.

2 août—1m. J. L. DELERY, Caissier.

AVIS.

DE consentement mutuel l'intérêt de M. F. NICAUD dans la maison des soussignés cesse à partir de ce jour.
2 août—3f DUPRÉ & GREVEMBERG.

LES SOUSSIGNÉS

ONT formé, ce jour, une société sous la raison de Couturié & Bordelois, pour les affaires de commission en général, et l'importation de vins peux-de-vie, etc.
AM. COUTURIÉ,
E. BORDELOIS.
Nlle-Orléans, 31 juillet 1866.

Ordre important du Gén. Sheridan.

La Loi Martiale à la Nouvelle-Orléans est définie.

ORDRE GÉNÉRAL No 15.

QUARTIER GÉNÉRAL,
DIVISION MILITAIRE DU GOLFE,
Nlle-Orléans, 4 août 1866.

EN conséquence des rumeurs sans fondement mises en circulation à l'égard de la position du pouvoir militaire à la Nouvelle-Orléans, il est jugé nécessaire d'annoncer au public que la Loi Martiale sera prolongée et maintenue en tant que cette mesure est requise pour le maintien du repos public et la protection de la vie et de la propriété.

Par ordre du Major-Général P. H. SHERIDAN. GEORGE LEE, Assistant Adjudant-Général.
5 août—3f

Avis spécial.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE fera l'ouverture de son bureau, au No 11, Commercial Alley, lundi, 20 août 1866.
5 août—1m G. O. SWEET, Secrétaire.

CHOLÉRA! CHOLÉRA!

LES véritables GOUTTES DE THIELMAN sont le meilleur remède contre les premières attaques du choléra.

On trouve ces gouttes, préparées d'après la véritable formule du Docteur Thielman, à la

PHARMACIE DUCONGÉ,
5 août—4f No 39, rue de Chartres.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ donne avis au public qu'il a établi un bureau d'agence ... [illegible]

[illegible]

Office rue Carondelet No 2. Bureau No 10.
5 août—1m J. CASTANIE.

ON DEMANDE tout de suite DEUX COMMIS et UN AIDE GLACIER.
K. encoignure Bourgogne et Canal, chez le Confiseur
5 août—4f J. HIMBERT

ON DEMANDE une fille pour servir à la table à diner... [illegible] ...rue St-Pierre (Maison Pinta...)

DEMANDE DE COMMIS

QUELQU'UN ... [illegible]

ON DEMANDE ... [illegible] ...Rue des Remparts entre Canal et Douane.

A LOUER.

LA ... [illegible]

Château Pape Clément.

LES ... [illegible]
VOR & AGONAN F. LABORDE, 44 Vieille Levée.

AVIS.

ON demande une bonne ... [illegible]

Forge. Forge.

A vendre à ... [illegible]

Aux peintres et vitriers.

RECU directement une cargaison de VITRES françaises ... [illegible]
A. ROUSSET, No 17 Vieille-Levée.

AVIS.

LE navire ... MARIA, capitaine ... [illegible]
A. ROCHEREAU & CO.

Succession de CHARLES WAGNER.

LES personnes ayant des réclamations contre les biens ... [illegible]
A. DEKOEN, Avocat de l'exécuteur.
27 juillet—27, 31 juillet—3 août.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, ... [illegible] Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache à ... [illegible]
A. BROUSSEAU & C.

A LOUER

Immédiatement, une belle et bonne maison de résidence, ... [illegible]
N. FRÉCHOU.

L. H. RICHARD,

COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR ...
No 46, rue Vieille-Levée.
entre Douane et Bienville.
Maison de commission à Paris No 18, Passage Saulnier.

Sel de table, Farine de maïs, &c.

50 barils secs et petits sacs de sel de table, ... [illegible]
EDW. THOMPSON & Co.

RESTAURANT VICTOR.

LE soussigné ... [illegible]
VICTOR BERO, propriétaire.

PERDU.

AVANT hier matin, ... [illegible] ...M. JEAN LARIVACA... [illegible]

A vendre par le soussigné en débarquement du NISTAR, de Bordeaux.

100000 Capsules pour bouteilles et en magasin,
... caisses Curaçao et Marasquino,
do Absinthe importée et imitation,
do Kirsch-Wasser, importé et imitation,
do Liqueur de Raspail et Chartreuse,
do Eau de fleur d'oranger Houghton Bitters & Peppermint,
do Sirop divers qualités,
do Vin rouge et blanc diverses qualités,
do Fruits à l'eau-de-vie et au jus,
do Vermouth diverses qualités,
do Macaroni et Vermicelli du pays,
paniers Anisette diverses qualités,
do Mar-Brizard & Roger, import,
do Champagne diverses qualités,
barriques Vin rouge et blanc pour familles,
Bouchons pointus et réguliers,
Vinaigre de Bordeaux en barils et en caisses,
Brandy, Gin, Port-Wine, Madère, Mérice, Curaçao, Maraschino, Bitters, Peppermint, Anisette en gallon,
paniers Bouteilles à vin,
caisses Kau-de-Vie de Dantzig,
do Sardines 1/4 de boîtes,
barils Whiskey diverses qualités,
Holland Gin,
Madère et Sherry-Wine.

J. CAZAUX,
Vieille Levée, No 73, entre Conti et Bienville.
6 juillet—1m

Association.

A PARTIR de cette date, mon fils ALFRED PAVY est associé à ma maison de commission. La raison sociale sera: P. J. PAVY & Co.
6 juillet 1866. P. J. PAVY.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens de commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31

On trouvera le Dr. F. O. A. KAUFMANN (ré-sidence rue Dumaine, 95) de midi à 2 heures, au bureau de l'Immigration pour donner des renseignements.

Aux Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'achèvement du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant chose assurée, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des Etats-Unis en éléments agricoles, mécaniques et minéraux ne peut douter qu'ils n'occupent une place proéminente dans cette Exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux Etats-Unis dans le palais de l'Industrie.

L'Etat de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, et commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix abonde en éléments énergiques qui n'ont pas la moindre idée de rester en arrière des autres Etats dans le développement de leurs ressources.

L'Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde combien grandes sont les richesses agricoles de la vallée du Mississippi, en produisant aux yeux des hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de sucre, riz, tabac, &c. égales dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'a surpassés.

[illegible]

EDWARD GOTTHEIL
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867.
Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1866.

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

C. H. MURRAY & CO., directeurs.
GROS LOT ....$50 000.
LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY
Classe G.—Au bénéfice du Collège Shelby, ... vont être tirés à COVINGTON, KY., le
JEUDI, 11 AOUT 1866.

PLAN.

[illegible]

Billet entier $12. demi-billet $6. quart de billet $3. huitième de billet $1 50.

CHAS T. HOWARD,
No 40, rue du Camp.

Belle occasion offerte à ceux qui ont des capitaux à investir.
A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉPART.

TOUT le contenu de l'HOTEL DE SOTO, ... [illegible]

Cercles de Baril! Cercles de Baril!
BOIS!

10,000 des meilleurs cercles de ... [illegible]
C. M. PHELIN

AVIS.

LES personnes qui désirent un endroit pour ... [illegible]
C. O. & H. WELLS, No 12, rue de la Douane.
31 juillet—6f

AVIS.—M. Ch. CARONA, ... [illegible]

AVIS.

A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE, à l'abri des crevasses. ... [illegible]
28 juillet—1f

P. J. PAVY. ALFRED PAVY.
P. J. PAVY & Cie.
FACTEURS DE COTON
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
4 fév—6m No 25 rue CARONDELET.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de ... grandeurs et qualités.

A VENDRE.
Les soussignés ont toujours un assortiment de

BOIS DE CHAUFFAGE, dur et mou.
PIEUX POUR ENTOURAGES.
MERRAINS
BARDEAUX.
DOUVES ET DESSUS DE BARIL.
DO DO DEMI BARIL.
B. & A. SOULIÉ,
57, rue Bourbon.

S'adresser aussi au dépôt, No ... rue des Grands Hommes (chemin de fer de la ville), à E. RILLIEUX.

Nuevo Establecimiento de Ropas.

G. CUEBA, acaba de abrir un Nuevo Establecimiento de Ropas en la calle de Canal, No. 180, entre Baronne y Philippa, ... [illegible]
GREGORIO CUEBA.

POUR MATAMOROS.

Départ: JEUDI 9 Août.

Le nouveau steamer à vis-de-fer (IRON SCREW)

PISANO,

J. Thompson, commandant, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour le frêt et le passage, s'adresser à
EDM. J. FORSTALL & FILS, No 30 rue Carondelet.
3 août—t

POUR LIVERPOOL.

Ligne de vapeurs du Sud.

PARTIRA VERS LE 20 AOUT.
POUR LIVERPOOL directement,
Le beau vapeur de première classe
FIRE QUEEN,
Williamson, commandant, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour le frêt ou le passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & DECAN, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.
Départ le 8 août.

La barque fine voilière, de première classe, America, ... [illegible]
W. R. BUDDENDORFF, 175, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.
Départ le 10 août.

Le trois-mâts français de première classe Maximilien, ... [illegible]
W. R. BUDDENDORFF.

Pour Matamoros.—La goëlette ... [illegible]
S. FERNANDEZ & CO.

Revenu Intérieur.
Contributions indirectes des Etats-Unis.

PREMIER DISTRICT DE COLLECTIONS DE LA LOUISIANE.

AVIS est par le présent donné ... [illegible]

JAMES READY.

[illegible]

AMÉDÉE COUTURIÉ, AUGUSTE COUTURIÉ.
DUBRUYS, PLASSAN & CO., Commanditaires.

[illegible]

MONROE & REDDINGTON
JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON.
FACTEURS DE COTON
ET
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.

[illegible]

AVIS.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1866.

UN arrangement ayant été conclu avec la Banque d'Amérique ... [illegible]
JNO. F. IRVINE, Caissier.

D. B. GRAHAM & CO,
139........MAGASINS........139
Entre les rues Camp et St Charles,
importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention ... [illegible]

EN VENTE
No. 106 rue du Camp, au premier:
LE "STOVE" AU PETROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. ... [illegible]

Mme LA BLANCHE.

LA clairvoyante la plus extraordinaire du monde ... [illegible]
Rue Bienville, No 182.

[illegible]

Mme La Blanche

[illegible]

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 58 RUE DES MAGASINS, au premier.
1 juillet—2m

Avances sur Consignations
à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER.
1er juillet—3m 58, rue des Magasins.

Victor Maignan & F. Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVÉE.
1 juillet—3m

En débarquement du navire "Harrisburg," venant de Bordeaux.

5 1/4 et 10 1/8 pipes Eau-de-vie—Celebrated Brandy Wine, 1825.
10 1/4 et 10 1/8 Cognac Nartigue & Bigourdan.
A vendre par A. CARRIÈRE, 25 rue Bienville.
20 juillet—15f

Graines de Navet. Graines de Navet.
Graines de navet garanties de Landreth—récolte de 1866 et venant d'être reçues de Philadelphie, par le vapeur Gen. Sheridan.
A vendre au détail, au magasin de Graines de H. HAFNER,
105, rue St Charles, vis à vis le théâtre St. Charles.
20 juillet—1m

Geo. H. Clarke. Wm. Doughty
ORLEANS HOUSE,
A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.
CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.
27 juillet—3m

Dr. J. A. Cantrelle
REPREND activement l'exercice de sa profession.
Résidence: rue Congrès, No. 26, entre Chartres (autrefois Moreau) et Royale (autrefois Casernes).
27 juillet—1m

AVIS.

J'AI, aujourd'hui, ... [illegible] ...W. Wheelock, Finlay, & Co.
F. O. WOODMAN.
Nlle Orléans, 19 juillet 1866.

Les soussignés ayant acheté l'intérêt de M. F. O. Woodman dans la maison de Wheelock Finlay & Co ... [illegible]
E. B. WHEELOCK, THOS E. FINLAY, WILLIAM BALL.
20 juillet—1m

EMPRUNT ROMAIN.
EMISSION AMERICAINE.

QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

POUR assurer une indépendance entière au Trésor du Saint Siège durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie pour la liquidation de la dette des Etats du Pape, Sa Sainteté Pie IX a décrété, par acte pontifical du ... [illegible]

ROBERT MURPHY, Agent.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de New-York.

[illegible]

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de Baltimore.

[illegible]

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

J. M. ODIN, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est.

Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis Clarksville, et Louisville, et Louisville et Nashville.

L'ACHÈVEMENT de cette route ... [illegible]

Du 1er août 1866

[illegible]

T. F. BOYD, Agent général.

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Les convois de passagers partent du DÉPOT, à Alger, tous les matins, à 6 heures, et arrivent à Brashear City à midi.

Ils partent de Brashear City, à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.

Un Ferry quittera le wharf, de la ville, pres le pied de la rue Canal, ... [illegible]

[illegible]

G. W. HAVLEY, ... général.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, les AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

[illegible]

—Arrangement du dimanche.

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu de cinq à ...

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après-midi.

[illegible]

G. PANDELLY.

GRAINES DE JARDINAGE.
B. DOIR.
Marchand de Graines, No 41, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse,

[illegible]

CHOLÉRA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, ... [illegible]
F. GAUDOZ, Pharmacien.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane.

[illegible]

NOUVEAUTÉS
SUPÉRIEURE QUALITÉ ET BON MARCHÉ,
GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES ...
180 — rue Canal — 180
entre Baronne et Philippa.

M. G. CUEBA à son retour d'Europe vient d'ouvrir ... [illegible]
G. CUEBA.

ANFOUX,
ENCANTEUR,

AYANT pris un local plus vaste et mieux adapté à ses affaires au No 17, rue Créole, ... [illegible]

Vins rouge et blanc, &c.
En débarquement du navire *Nuand*, de Bordeaux:

VIN rouge en barriques et 1/4 barriques.—VIN blanc en barriques et 1/2 barriques.—VIN en caisses rouge et blanc—PATÉS de foie d'oie, 1/2 et 1/4 de boîtes, truffés—PATÉS de gibier truffés.—TRUFFES pures en 1/2 et 1/4 de boîtes.—SAUCISSES d'olle truffées.—CHAMPIGNONS en 1/2 et 1/4 de boîtes.—CEPS à l'huile en 1/4 de boîtes.

A vendre H. PHUSSAN, 19, rue Conti.

Bonner, Goode & Dillingham.
AVOCATS.
E. M. BONNER, E. J. GOODE, J. F. DILLINGHAM,
Bureau:
Encoignure Camp et Gravier au-dessus de la banque du Canal.
31 juillet—3m

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'ici sous la raison V. DURAND & RIFFLARD, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. V. Durand se retirant des affaires.
V. DURAND.
JOS. RIFFLARD.
New-York, 1er juillet 1866.

Avis de Société.

NOUS avons, aujourd'hui formé une société sous la raison JOSEPH RIFFLARD & FILS, et continuerons les affaires de commission en général, de V. Durand & Rifflard, au No. 42 Vesey street.
JOS. RIFFLARD,
JULES L. RIFFLARD,
HIP. E. RIFFLARD.
New-York, 1er juillet 1866.

N. B.—M. F. O. Hughes a un intérêt dans la maison.
7 juillet 1m—PP

Société.

LES soussignés ont ce jour formé une société en commandite sous la raison de QUEYROUZE & SOIS, pour le commerce de grocéries, ... [illegible]
LÉON QUEYROUZE,
OSCAR SOIS,
J. AVET.

Aux Blue Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

Le soussigné continue comme par le passé, les affaires de commission et d'importations.
J. AV[ET]